

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 JUN 2015**

Délibération
n° 2015.06.236

**Attribution d'une
subvention dans le
cadre du "Forum
sport, santé,
environnement" 2015
pour l'organisation
d'un battle de danse
hip hop**

LE VINGT CINQ JUIN DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 juin 2015**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Gérard DEZIER à Denis DOLIMONT, Bernard CONTAMINE à Anne-Marie BERNAZEAU, Patrick BOURGOIN à Véronique DE MAILLARD, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Danielle CHAUVET à Joël GUITTON, Catherine DEBOEVERE à Annie MARAIS, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Françoise LEGRAND, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, François ELIE

Absent(s) :

Gérard DEZIER, Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2015

**DELIBERATION
N° 2015.06.236**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : **Madame FOSTAN**

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DU "FORUM SPORT, SANTE,
ENVIRONNEMENT" 2015 POUR L'ORGANISATION D'UN BATTLE DE DANSE HIP HOP**

La 7^{ème} édition du Forum « sport, santé, environnement » aura lieu samedi 5 et dimanche 6 septembre 2015 à l'Espace Carat.

Le coup de projecteur portera sur les **sports de culture urbaine** qui recouvrent l'ensemble des pratiques culturelles, artistiques et sportives issues de l'espace urbain.

Les disciplines sont variées : graff, rap, slam, hip hop, breakdanse, roller, bmx, skate, trotinette, etc.

Un skatepark extérieur, une mini-rampe (espace central intérieur) et un espace de danse (parvis) permettront aux associations en lien avec ces différentes thématiques de pouvoir présenter et faire pratiquer au grand public leur discipline.

Aussi, pour mobiliser davantage la jeunesse pour cet évènement, il est proposé d'organiser, par l'intermédiaire de l'association Sky Dancers, un grand « battle » ou confrontation de danse chorégraphiée entre une ou plusieurs troupes de danse hip-hop, le samedi 5 septembre 2015, de 17 h 30 à 20 h 00.

A la suite de la mobilisation et des inscriptions d'équipes nationales (équipe de 2 danseurs), les 30 meilleures seront choisies et invitées à participer à l'épreuve de pré-sélection qui aura lieu le samedi après-midi, à l'extérieur de Carat. 12 à 14 équipes seront alors désignées pour s'affronter lors du battle final à 18 h 00.

Les compétiteurs seront classés par 3 juges professionnels reconnus sur le plan international du hip hop. Un speaker et un DJ animeront la soirée reconnus eux aussi sur le plan national.

La demande de subvention s'élève à 6 500 € TTC comprenant les frais de participation des 3 membres du jury, DJ et speaker, les frais de communication et les récompenses pour les hip-hoppeurs. Cette somme est prélevée sur l'enveloppe "provisions pour subventions culturelles" de 30 749 € inscrite au BP 2015.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 27 mai 2015,

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 10 juin 2015,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle de 6 500 € à l'association Sky Dancers pour l'organisation d'un battle de danse dans le cadre du Forum « sport, santé, environnement » 2015.

D'IMPUTER la dépense au chapitre 65.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A LA MAJORITE (1 CONTRE – M. LANDREAU)
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 03 juillet 2015	<u>Affiché le :</u> 03 juillet 2015